

A la Une

> APRÈS TEMPÊTE

KLAUS, RÉVÉLATEUR D'UN ATTACHEMENT PROFOND DU TERRITOIRE À SA FORÊT

La tempête du 24 janvier 2009 a violemment traversé les Landes de Gascogne et ravagé en une nuit un territoire, son paysage, son économie, ses infrastructures. Ce n'est pas seulement le cœur mais tout le Pays qui a été marqué par les effets de cette tempête. KLAUS a certes affaibli notre territoire, mais elle a aussi montré la volonté et la capacité des acteurs locaux à ne pas baisser les bras. Des actions et des initiatives se sont ainsi mises en place tout au long de l'année 2009 et en cette année 2010 pour défendre l'identité forestière du Pays et poursuivre la dynamique de développement qui s'était installée avant la tempête.

15 jours à peine après la catastrophe une première initiative collective a été prise. L'ensemble des élus siégeant à l'Assemblée Générale ainsi que les 118 maires des communes du Pays ont fait le choix de défendre leur vision d'avenir pour le territoire dans une déclaration solennelle. Elle affirme la vocation forestière du Pays, et sert de référence à l'orientation des actions qui ont suivis.

Impacts de KLAUS sur les finances locales

En premier lieu, pressentant de lourdes pertes pour les collectivités du territoire, le Pays a réalisé une étude qui a révélé l'ampleur des conséquences financières immédiates et à venir pour les communes : les budgets municipaux étant en partie bâtis sur les recettes issues des forêts communales détruites. L'analyse précise réalisée, diffusée largement auprès de l'ensemble des partenaires (services d'État, CR d'Aquitaine, CG des Landes et de la Gironde, etc.), montre la dépendance de nos collectivités à la forêt.

La reconstruction du paysage est en marche

La « fracture » paysagère est sans nul doute ce qui a le plus marqué les esprits. La vision d'arbres cassés et d'arbres déracinés donnent une image de désolation qui affecte l'attractivité du territoire. Aussi, de multiples initiatives ont été prises pour recomposer ce paysage meurtri. Le forum-débat « Recomposer et habiter le paysage : un défi pour aujourd'hui et demain », organisé en octobre 2009 lors des Automnales de Sabres, en est une. Il a révélé la volonté des habitants de préserver l'arbre et donc la forêt comme l'élément identitaire de notre cadre de vie.

« D'arbres en arbres, redessinons notre Paysage » en est une autre. Cette opération, dont le lancement officiel est prévu pour le mois de juin 2010, proposera, via une aide financière et le conseil d'un

paysagiste, à chaque habitant ou collectivité du Pays d'agir pour la reconstruction du paysage en replantant des arbres (ou en les élaguant).



- 67 communes du Pays touchées soit 94 000 ha de forêt affectés
- 50% du parc forestier communal atteint soit 10 600 ha.
- Coût de reconstruction du parc forestier communal estimé à 29 millions d'euros, soit l'équivalent de 7 ans de produit que générait la forêt avant la tempête



> 24 janvier 09 : la tempête KLAUS s'abat sur le Pays

Attachement profond

Toutes les actions qui ont eu lieu sur le territoire ne peuvent être ici résumées (soutien technique à l'Association des Communes Sinistrées du Sud-Ouest, co-organisation du colloque « Les Landes de Gascogne à l'épreuve de la tempête Klaus » avec le PNR), mais toutes ont un point commun : KLAUS a révélé un profond attachement de la population à la forêt.

Du fait de l'ampleur et de la proximité de l'événement il est difficile de tirer des conclusions définitives. En tout état de cause il y a eu un avant et un après tempête. L'avenir de notre territoire et celui de la forêt sont intimement liés. Désormais, il nous faut le construire collectivement. ■

SOMMAIRE

- > Un second Contrat de Pays a été adopté
- > Plein cadre avec ... Serge JOURDAN
- > Les Landes de Gascogne et le photovoltaïque : état des lieux en 2010
- > L'actu en bref

> Contact :

« D'arbres en arbres, redessinons notre Paysage »

Jean-Philippe Ruguet / Pascal Lescarret

Tél. 05 58 04 43 43 - Fax 05 58 04 43 40

contact@pays-landesdegascogne.org

> Contrat de Pays

UN SECOND CONTRAT DE PAYS A ÉTÉ ADOPTÉ

Le Pays des Landes de Gascogne a vu sa proposition de Contrat de Pays 2010/2013 retenue par le Conseil Régional d'Aquitaine le 19 octobre 2009. C'est le deuxième Contrat de Pays que va signer le Pays depuis l'adoption de sa Charte en 2004.

Le Pays a négocié pour les trois ans à venir un nouveau Contrat de Pays avec la Région Aquitaine, et d'autres partenaires financiers (l'Etat, le ou les Départements...), sur des actions à mettre en œuvre qui s'inscrivent dans la stratégie de développement du territoire, stratégie définie dans la Charte.

65 projets entre 2004 et 2007

Le premier Contrat de Pays, signé le 28 octobre 2004 à Labrit, s'était soldé par 65 projets aidés pour un total de 33 millions d'euros d'aides distribuées. Parmi les opérations réalisées, il faut retenir la création de deux maisons de l'enfance à Grignols et Morcenx, les maisons médicales de Pissos et La-

brit, mais aussi l'ORAC qui a permis d'aider plus d'une centaine d'artisans et commerçants sur l'ensemble du territoire, ou encore les trois OPAH qui ont permis la réalisation de 600 projets de réhabilitation sur le Sud-Gironde, le Nord-Est Landais et le Morcenais.

26 types d'actions pour 2010-2013

Le nouveau Contrat de Pays, au-delà des soutiens aux opérations indispensables à notre développement, nous permet aussi d'intégrer des aides particulières d'après tempête : l'opération de restauration paysagère « D'arbres en arbres, redessignons notre Paysage » est l'une des opérations phares largement soutenue par le contrat.



> Inauguration de la maison médicale de Labrit le 21 juillet 2008

Crédit photo : CG 40 - Sébastien Zambon

Ce projet prépare aussi les pistes de futurs programmes ouvrant de nouvelles voies de développement pour notre territoire comme par exemple le Schéma Territorial de l'habitat, le plan d'accueil d'activités lié aux TIC ...

Au final, le Contrat de Pays 2010-2013 permettra de mettre en valeur 26 types d'actions pour un coût global prévisionnel estimé à plus de 47 millions d'euros. ■

> Contact :

Bernard ROUCHALÉOU

Coordinateur

<http://www.pays-landesdegascogne.org>

> Photovoltaïque

PLEIN CADRE AVEC ... SERGE JOURDAN



> Serge Jourdan

La plus grande ferme photovoltaïque d'Aquitaine se situe sur le Pays et plus précisément sur la commune de Losse (canton de Gabarret), à proximité de la zone d'activités du Gabardan. Précurseur sur ce type de démarche Serge Jourdan, Président de la CdC du Gabardan et Maire de Losse, a conçu un projet exemplaire au regard de la solidarité locale et des exigences environnementales. Il a également participé à l'élaboration du texte sur la position du Pays pour une implantation des fermes photovoltaïques raisonnée et partagée.

Pouvez-vous nous présenter le projet de la ferme solaire du Gabardan ?

S.J : (...) Ce projet représentera 317 hectares pour un investissement de près de 300 millions d'euros réalisés entièrement par EDF Energies Nouvelles avec huit tranches de panneaux fixes et une tranche de panneaux «trackers» (...) Le site produira 80 mégawatts ce qui représente la consommation d'environ 40 000 foyers (...)

Quels intérêts en retirez-vous ?

S.J : (...) Deux intérêts : la location et la taxe professionnelle, même si réduite (...) Toute la taxe professionnelle de ce projet est restituée entièrement à la Commu-

nauté des Communes pour qu'elle fasse les investissements collectifs qui vont lui permettre de se développer (...) Au niveau de la location toutes les communes ont des retours sur les loyers (...)

Quels sont les impacts sur le paysage forestier ?

S.J : (...) Nous allons certes défricher 0,71 % de notre territoire mais immédiatement compensé par un reboisement de la même surface sur les 15 communes du Gabardan (...)

Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

S.J : (...) C'est un parcours long et il ne faut pas croire qu'en 6 mois tout va

être réalisé. Nous avons commencé en 2006 et la fin des travaux aura lieu en 2011 (...)

Quels sont les atouts de la position du Pays sur les fermes photovoltaïques ?

S.J : (...) Les échanges que nous avons eu amènent de la cohérence (...) Obligatoirement, ces projets de fermes doivent s'inscrire dans des projets d'urbanisme (...) Les retours financiers doivent être réfléchis et partagés à l'échelle des Communautés de Communes. ■



Plein cadre avec... Serge JOURDAN

Retrouvez toute l'interview sur www.pays-landesdegascogne.org



Télécharger « Fermes Photovoltaïques : la position du Pays »

> Photovoltaïque

LES LANDES DE GASCOGNE ET LE PHOTOVOLTAÏQUE : ÉTAT DES LIEUX EN 2010

Les Landes de Gascogne constituent aujourd'hui un espace privilégié pour l'implantation de « fermes » photovoltaïques. Doit-on pour autant craindre que le territoire se teinte en « bleu » ? Quelle est la réalité de cette question ? Combien de projets existe-il ? Quelles surfaces sont en jeu ?

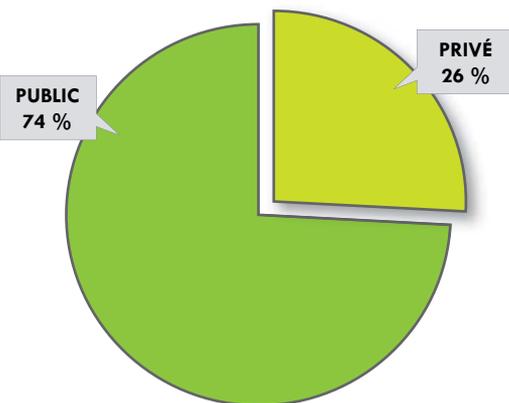
NB : L'état des lieux qui suit se concentre uniquement sur les projets de fermes photovoltaïques au sol qui ont fait l'objet d'un dépôt de dossier auprès des services instructeurs. Il ne sera donc pas fait mention des divers projets en cours de réflexion dont la réalisation est encore incertaine.

Début mai 2010, on dénombre huit projets de fermes photovoltaïques au sol, répartis sur autant de communes et qui connaissent des étapes d'avancement diverses. Quatre projets sont d'ores et déjà validés par les services de l'État, pour une superficie totale de 379 ha (dont 267 ha pour le seul projet du Gabardan). Quatre autres projets en cours d'instruction (ainsi que la dernière tranche du projet du Gabardan) devraient couvrir 336 ha supplémentaires. Au total, ce sont 715 ha de « fermes » photovoltaïques (pouvant produire 220 MWatts soit l'équivalent de la consommation de 110 000 habitants) qui sont susceptibles d'apparaître dans le paysage du Pays, soit 0,15 % de sa superficie. 87 % de cette surface (622 ha) sont actuellement occupés par la forêt et 13 % (93 ha) par l'agriculture.

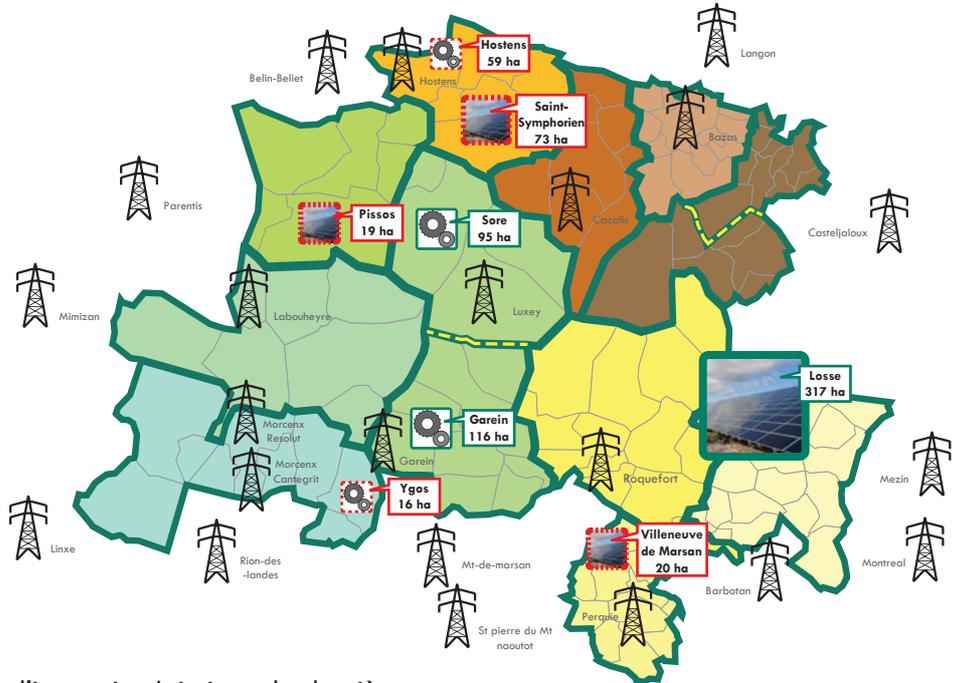
Les projets de fermes photovoltaïques au sol se développent à 74 % sur des terrains publics, qui sont exclusivement forestiers. Parmi eux trois s'accompagnent de reboisements compensateurs dans les mêmes proportions que les défrichements. Dans certains cas ces reboisements aident à l'amélioration sanitaire de la forêt à l'image du projet du Gabardan. Basé sur la commune de Losse la ferme est installée sur des parcelles forestières fortement atteintes par le fomes.

Superficie totale des fermes photovoltaïques selon la nature du propriétaire foncier

>> Source : PLG



Etat d'avancement des projets de fermes photovoltaïques (instruit ou en instruction)



> Légende

- Projet public ayant reçu un accord favorable des services instructeurs
 - Projet privé ayant reçu un accord favorable des services instructeurs
 - Projet public en cours d'instruction
 - Projet privé en cours d'instruction
 - Superficie totale de la ferme photovoltaïque
 - Localisation des postes de raccordement
- Source : PLG - Mai 2010

Au regard de ces premières données, le nombre de projets de fermes photovoltaïques en cours de réalisation reste modeste. En outre, la proportion importante des surfaces d'implantation relevant de projets publics va dans le sens des orientations arrêtées collectivement par le Pays : permettre d'un côté de conserver la vocation forestière du territoire (reboisement compensateur), et de l'autre de mettre au service de l'intérêt général les ressources induites par ces projets.

Au final avec une capacité de production équivalente à la consommation du double de sa population, le Pays des Landes de Gascogne est en train de retrouver une vocation de producteur d'énergie électrique. Il avait perdu ce rôle avec la fermeture de deux importantes centrales thermiques, celle d'Hostens, à la fin des années 50, et celle de Morcenx, dans les années 80. La production d'énergie verte deviendra-t-elle un nouvel atout pour le territoire ? ■

> Contact :

Olivier Paris

En charge de l'Observatoire

Site Pays : Rubrique Observatoire Territorial

Rendez-Vous

(proches)

27 mai

Développement économique en Sud-Gironde
Organisé par le Conseil Général de la Gironde
Lieu : Uzeste (Mairie - 09 h.)

31 mai

Conférences des Territoires
Organisé par la préfecture des Landes
Lieu : Mont-de-Marsan (CCI - 09h30)

08 juin

Réunion d'information LEADER
Lieu : Sabres (Ecomusée - 18h30)

09 juillet

Comité de programmation LEADER
Lieu : à déterminer

> Toutes les dates dans la rubrique Agendas :
www.pays-landesdegascogne.org

> Le Pays, candidat à une Opération Collective de Modernisation (OCM)

Le soutien au tissu commercial, artisanal et de services a toujours été une préoccupation des élus du Pays. De 2003 à 2009, en partenariat avec les chambres consulaires, le Pays a animé une ORAC qui a produit des résultats significatifs : 103 projets aidés, 3 millions d'euros d'investissements, 650 000 euros d'aides publiques allouées.

Une étude récente conduite par le Pays a révélé des besoins importants en terme d'investissements (94 projets) et d'accompagnement à la cession transmission (68 volontés de transmission). Le Pays a donc décidé de se porter candidat à une OCM sur la période 2010-2013. L'objectif est d'accompagner 120 entreprises pour un montant de 4,2 millions d'euros d'investissements. Le projet définitif a été déposé auprès des financeurs. Cette opération devrait débuter en juin 2010. ■

En savoir plus :
Hervé Renoux - 05 58 04 43 43

L'Actu en Bref

> Le Pays, candidat à un Pôle d'excellence rurale (PER) dans le domaine de la culture et du numérique

L'Assemblée Générale du Pays, réunie le 31 mars 2010, a validé le principe d'une candidature à un PER, dans le cadre de la deuxième vague de l'appel à projets lancé par l'Etat en 2009.

Compte-tenu des enjeux territoriaux et des projets d'investissements structurants déjà repérés, le thème de l'excellence autour de la culture et des équipements numériques a été retenu. Un Comité de Pilotage composé des Présidents des Communautés de Communes est chargé d'élaborer et de valider la candidature, en partenariat avec le Parc Naturel Régional. Le repérage des opérations potentiellement intégrées au projet de candidature est en cours. ■

En savoir plus :
Juliette Brouat / Bernard Rouchaléou - 05 58 04 43 43

> LEADER, point d'étape

Engagé fin 2008, le programme LEADER (2008-2015) connaît un bon niveau de programmation : fin 2009, 25 opérations avaient déjà été validées, pour un total d'aide LEADER de 260 000 euros, soit 17% de la dotation globale. Le dernier Comité de Programmation, réuni en avril 2010, a retenu 8 nouvelles opérations, dont le projet de coopération sur l'écotourisme et le développement culturel, avec la Province d'El Hajeb et le Pays du Bassin d'Arcachon Val de L'Éyre. La majorité des opérations concerne les services et sont réalisées à une échelle au moins intercommunale. Pour toute information concernant une idée de projet, notre équipe est à votre écoute. ■

En savoir plus :
Juliette Brouat / Nathalie Lalanne - 05 58 04 43 43
<http://www.pays-landesdegascogne.org/palg/content/view/full/94>

3 500

Depuis le début de l'année, chaque mois le site Internet du Pays reçoit en moyenne 3 500 visiteurs pour plus de 14 000 pages vues.

Le site Pays va légèrement évoluer d'ici début juin. Objectif : rendre le site plus clair, plus convivial et surtout mieux adapter aux besoins croissants de diffusion d'information du Pays. ■

> Étude sur les ressources humaines

Les industries et la construction fournissent près de la moitié des emplois salariés privés sur ce territoire, ce qui est peu fréquent en zone rurale. Soucieux de préserver cette richesse économique, les élus souhaitent mieux connaître les besoins des entreprises du territoire sous l'angle de l'emploi et des ressources humaines, et leurs propositions d'amélioration dans ce domaine. C'est pourquoi, avec l'appui de l'Etat (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), dans le cadre du dispositif « Engagement pour le Développement de l'Emploi et des Compétences » et de l'Europe (programme LEADER), une mission d'étude sur les ressources humaines du territoire a été confiée au cabinet MC2 Consultants.

Un diagnostic est en cours d'élaboration, avec notamment une enquête qualitative auprès de 200 entreprises. Dans un deuxième temps, des pistes d'actions seront présentées, afin d'initier une démarche territoriale de gestion des emplois et des compétences au service d'une stratégie de marketing territorial. ■

En savoir plus :
Juliette Brouat / Hervé Renoux - 05 58 04 43 43

L'Élan de Gascogne

Edition
Pays des Landes de Gascogne
Place de la Mairie - BP1
40630 Sabres
Tél. 05 58 04 43 43

Directeur de Publication
Dominique COUTIÈRE
Rédaction / Conception / Photos
Sauf mention Pays des Landes de Gascogne
ISSN en cours

> Avec le soutien de :

